

# La Musicothérapie



« La Musicothérapie est une pratique de soin, d'aide, de soutien ou de rééducation qui consiste à prendre en charge des personnes présentant des difficultés de communication et/ou de relation »

Définition du référentiel métier FFM

**La Musicothérapie s'adresse à tous !  
Enfants, nourrissons, adolescents, adultes  
et personnes âgées. Je propose un  
accompagnement en séances individuelles ou  
collectives, selon vos besoins spécifiques.**

Aucune connaissance musicale n'est nécessaire  
pour bénéficier de la Musicothérapie.



Avec Sophie BAILLY,  
Musicothérapeute,  
certifiée et formatrice.

pupierbailly@gmail.com  
06 75 88 96 73



## LIEUX D'INTERVENTION :

- En centres hospitaliers (maternité, pédiatrie, pédopsychiatrie, psychiatrie générale, unités de la douleur, soins palliatifs, PASA, EHPAD, etc.)
- En structures spécialisées (FAM, SAJ, etc.)
- En milieu social et associatif (MECS, REPIT, etc.)
- En milieu éducatif (SESSAD, etc.)



*"On ne voit bien qu'avec le cœur"*

*"L'essentiel est invisible pour les yeux"*

## LES MOYENS DANS UN CADRE PARTICULIER :

- En équipe pluridisciplinaire afin d'établir une indication thérapeutique
- En réalisant un bilan psychomusical pour évaluer les orientations thérapeutiques
- Avec des outils de communications digitales et analogiques par une médiation sonore ou musicale
- Par des échanges empathiques, authentiques et congruents
- En tenant compte de l'histoire de vie du patient
- Via la musicothérapie active ou réceptive



« Lors des séances de Musicothérapie, je constate des blocages énergétiques, des douleurs articulaires, des migraines, du stress qui empêchent d'entrer en relation. Quand cela est possible, j'utilise les bols chantants et les diapasons thérapeutiques pour alléger les symptômes. Ainsi, avec ces 2 pratiques thérapeutiques : Sonothérapie et Musicothérapie, les personnes accompagnées trouvent un apaisement et une certaine dignité à leur existence ».

